



La ville de Lorient (56), à travers sa mission action culturelle de proximité, lance un appel à projet pour la mise en place d'une résidence d'écriture en 2016.

À partir d'un travail croisé avec les acteurs du territoire, notamment les médiathèques de la ville et le Centre communal d'action sociale (CCAS), et en lien avec Livre et lecture en Bretagne et la DRAC Bretagne, cette résidence s'inscrit dans une politique active de présence artistique sur les territoires de la ville et notamment les plus sensibles.

Durée : 2 mois

Période : entre mi-avril et mi-juillet 2016 (possibilité de scinder en deux sessions d'un mois sur cette période)

Résidence ouverte à des auteurs de fiction (romans, nouvelles, romans graphiques...) ou essais

Objectifs de la résidence

- Ouvrir à tous la possibilité de partager une expérience d'écriture et de création (suivi de l'écriture de l'auteur, ateliers d'écriture...);
- Donner corps à la figure de l'écrivain, lui permettre de vivre une proximité territoriale (l'échelle du quartier) et de réseau (l'échelle du public prioritaire);
- Permettre aux habitants du quartier d'identifier les bibliothécaires, d'initier une relation plus proche avec la médiathèque (abolition des distances symboliques) et plus largement les espaces, lieux, personnes ressources et réseaux locaux de l'écosystème du livre;
- Proposer des temps de valorisation de l'écriture de l'auteur notamment en lien avec des manifestations culturelles existantes.

Territoire(s) et public(s) : du plus proche au plus lointain

La résidence sera particulièrement centrée sur la partie nord de la ville et notamment en lien avec le quartier de Kerguillette-Petit Paradis. Au cœur du grand quartier de Keryado, cet ensemble d'habitat social vient de rejoindre en 2015 les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Très proche de la médiathèque de proximité, de la maison de la solidarité (équipement du CCAS de Lorient), ce territoire sera au cœur du projet et permettra à l'auteur d'aborder la ville à partir d'un lieu, de s'ancrer à Lorient.

Les actions mises en œuvre auront pour public privilégié (mais non exclusif) les personnes en difficulté avec l'écrit et/ou éloignées du livre. A travers le partenariat avec le CCAS, les équipes des médiathèques et des centres sociaux, mais aussi les associations de médiation, les actions pourront rayonner hors du quartier de base et, notamment, irriguer les autres quartiers prioritaires de la ville (Kervénanec, Bois du château, Frébault).

Déroulement de la résidence

L'auteur travaillera principalement sur sa création en cours.

L'auteur consacrera 40h par mois au projet culturel et artistique défini avec la mission action culturelle de proximité de la Ville de Lorient et ses partenaires (temps de médiation et de préparation compris). Les formes d'intervention seront définies lors des échanges en amont de la résidence, à partir des pistes proposées par l'auteur et par les partenaires (ateliers, rencontres, présence active dans des lieux...).

La ville de Lorient et ses partenaires construiront avec l'auteur le projet culturel qui naîtra de cette présence artistique, il intégrera des temps de valorisation des actions menées pendant la résidence et plus largement autour du travail d'écriture de l'auteur.

Condition financières et matérielles de la résidence

- Rémunération 2000 € brut par mois en droits d'auteur
- Repas : indemnité de 15,25 € par jour de présence sur le territoire (selon planning établi en amont et réalisé)
- Prise en charge des frais de déplacement :
 - 1 aller-retour* pour un temps de préparation au cours du premier trimestre 2016
 - 3 à 5 aller-retours* entre le début et la fin de la résidence
 - 1 aller-retour* pour un temps de restitution et d'évaluation commune du projet au cours du dernier trimestre 2016*lieu de résidence de l'auteur/Lorient
- Carte de bus et/ou vélo à disposition pendant la période de résidence
- Hébergement pris en charge par la ville de Lorient, dans un lieu agréable, équipé et permettant d'être autonome, matériel (ordinateur, téléphone portable...) à charge de l'auteur.

Une fois le projet retenu, l'ensemble de ces éléments feront l'objet d'un dialogue entre l'auteur et la mission action culturelle de proximité afin d'établir une convention actant les engagements réciproques.

Pour plus d'informations

Emmanuel Têtedoie – mission action culturelle de proximité – Ville de Lorient

02 97 02 23 39

etetedoie@mairie-lorient.fr

Constituer un dossier de candidature

Le dossier doit être constitué de :

=> Une note sur le projet d'écriture et l'enjeu, pour vous, de ce type de résidence. Un document unique de maximum 10 pages (format PDF, maximum 3Mo). Cette note d'intention sera l'ébauche du projet (problématique(s), objectif(s), technique(s), participant(s)...) et constituera la base des échanges pour construire les enjeux et objectifs communs de la résidence.

=> Une présentation personnelle : une biographie et une bibliographie accompagnées d'une sélection d'articles de presse sur vos ouvrages. Votre présentation intégrera vos expériences d'ateliers, rencontres, en précisant vos actions (si vous en avez menées) avec des personnes éloignées de la lecture et/ou des publics spécifiques. Vous pourrez y joindre des exemples de production réalisées dans ce cadre.

=> La fiche administrative jointe en annexe accompagnée des pièces demandées.

Le choix sera fait par la ville de Lorient et les partenaires du projet à l'issue d'une rencontre avec 3 auteurs présélectionnés. Cette rencontre sera proposée début décembre 2015 (frais de transports – et d'hébergement le cas échéant - pris en charge).

Calendrier prévisionnel :

- Du 17 octobre au 15 novembre : ouverture des candidatures
- Semaine du 17 novembre : choix de 3 candidatures par les partenaires du projet
- Première semaine de décembre : échanges et entretiens avec 3 candidats retenus
- Janvier février 2016 : écriture commune du projet définitif et rédaction des documents contractuels
- Mi-avril à mi-juillet 2016, 2 mois de résidence soit consécutifs soit divisés en 2 périodes (à définir ensemble selon le projet).
- Dernier trimestre 2016 : valorisation du travail lié à la résidence

Dossier à transmettre par mail aux deux adresses suivantes

etetedoie@mairie-lorient.fr

residenceauteurlorient@gmail.com

Avant le 15 novembre 2015 (délai de rigueur)

La Ville de Lorient et sa politique culturelle

Histoire et spécificité du territoire :

Lorient (60 000 habitants, au cœur de la principale agglomération de Bretagne sud, composée de 25 communes et réunissant 200 000 habitants) est une ville née de la mer. Indissociable de ses ports, elle en nourrit son imaginaire.

Des expéditions des compagnies des Indes à la course au large, la ville y a toujours puisé sa force, sa volonté d'aller de l'avant, l'aidant à dépasser les périodes douloureuses de sa destruction ou des difficultés économiques. Le potentiel culturel de la ville, largement développé depuis le début des années 1990, et la diversité d'accès proposée (recherche historique, lecture, spectacle vivant, arts plastiques et visuels, pratiques artistiques...) jouent un rôle moteur pour favoriser la compréhension de la ville et la faire mieux ressentir aux habitants dans une relation de connivence.

La politique culturelle de la ville :

La culture constitue ainsi un axe majeur de l'action municipale ; cette ambition se vérifie par les moyens alloués, la vitalité et la diversité des acteurs culturels, la dimension des équipements et des manifestations qui rayonnent bien au-delà de la ville centre.

Tissant au quotidien des liens entre proximité et attractivité, l'action municipale dans le domaine de la culture se traduit par :

- une volonté affirmée de faciliter l'accès pour le plus grand nombre aux ressources et actions culturelles ; afin que chacun puisse s'en saisir afin d'être acteur dans sa cité. Par cette proximité il s'agit de favoriser le lien social, le dialogue culturel nourri notamment par la rencontre avec les artistes et la création. Au plus près de citoyens, la politique culturelle de la Ville a pour objectif l'émancipation de la personne à travers les outils développés par l'action culturelle et l'éducation artistique tout au long de la vie. Ces actions s'appuient toujours sur une présence artistique forte et doivent favoriser la possibilité pour chacun, de confronter ses pratiques artistiques à ses exigences aussi bien en tant que spectateur qu'en tant qu'acteur.
- le soutien permanent à un environnement culturel comme vecteur de développement du territoire. Un secteur qui participe pleinement à l'attractivité de la Ville centre de la 3^{ème} agglomération de Bretagne dans un contexte de concurrence des territoires où culture, recherche, innovation, formations supérieures, services publics éducatifs et de loisirs de qualité, sont des facteurs de rayonnement de la cité.
- Une place, au cœur du projet, de la création et de la présence artistique, comme marqueur d'énergie et de la vitalité de la cité, avec la volonté d'être une ville innovante, ouverte à l'expérimentation favorisant le croisement des disciplines, car la création artistique actuelle ne pose pas de frontières entre les arts.

Au sein de la direction de la culture la mission action culturelle de proximité est territorialisée en deux secteurs - en correspondance avec les secteurs du Projet Educatif Local - suivant 3 axes de développement :

- Etre à l'écoute des porteurs de projets culturels et favoriser l'inclusion et la participation des habitants, être accompagnateur et/ou porteur des projets croisant les différents champs prioritaires de l'action municipale (liens éducation/culture, action sociale/culture, politique de la ville...).
- Créer à l'échelle des différents quartiers de Lorient des outils d'appropriation des projets des établissements culturels par la population (lecture publique, patrimoine, arts plastiques, éducation artistique, spectacle vivant...) et inciter à la mise en place d'actions croisant établissements culturels et acteurs du quartier (centres sociaux, écoles, association) en animant une réflexion transversale sur les actions culturelles élaborées à l'échelle des secteurs géographiques.
- Piloter les salles du Scénith et de la Balise, fabriques artistiques et culturelles, le dispositif Passeurs d'images et des résidences artistiques territorialisées dans une logique de développement de passerelles entre les acteurs avec un axe fort entre éducation et culture.

La résidence d'auteur initiée en 2016 prend place au cœur de ces présences artistiques sur les territoires en lien avec les projets nés de la définition de quartiers prioritaires et du contrat de ville signé en 2016 par la ville de Lorient et l'Etat (« quartiers politiques de la ville »).

Fiche administrative

- NOM : _____
(préciser éventuellement le nom de jeune fille)
- Prénom : _____
- Date et lieu de naissance : _____
- Nationalité : _____
- Adresse : _____

- Téléphone : _____ Email : _____
- N° Sécurité Sociale : _____

SITUATION PROFESSIONNELLE

1/ Si vous disposez d'un **numéro SIRET**, quel est-il ? _____

Si vous en disposez via une association, précisez le nom et les coordonnées de celle-ci :

- _____
- > Etes-vous affilié(e) à l'AGESSA ? Oui Non
- > Etes-vous affilié(e) à la Maison des artistes ? Oui Non
- Etes-vous affilié(e) à un autre organisme ? Oui Non
- Si oui lequel : _____
- > Etes-vous travailleur indépendant ou exercez-vous une profession libérale ? Oui Non

2/ Etes-vous affilié(e) au **GUSO** ? Oui Non
(joindre la déclaration unique et simplifiée des cotisations sociales)

3/ Etes-vous **employé(e)** : - d'une collectivité territoriale ? Oui Non
 - de l'Education Nationale ? Oui Non
 - d'une autre administration ? Oui Non

-> Nom de votre employeur : _____

-> Etes-vous titulaire ? Oui Non

Fournir une preuve de votre titularisation (bulletin de salaire, arrêté)

- Etes-vous **retraité(e)** ? Oui Non

Si vous êtes dans un autre cadre (vous ne rentrez dans aucune de ces cases !) merci de nous le préciser :

Joindre un RIB pour établissement d'un compte tiers par la ville de Lorient afin de pouvoir vous rembourser, le cas échéant, vos frais de transport.